



PROLONGEMENT

Château de Vincennes > Val de Fontenay

# Enquête publique

du 31 janvier au 2 mars 2022

## Informez-vous et participez !



Vue d'intention de la station Les Rigollots

(Sources : RATP, Agence Véra Broëz)

# Dossier d'information

Toute l'info sur [val-de-fontenay.metro-ligne1.fr](http://val-de-fontenay.metro-ligne1.fr)

[val-de-fontenay.metro-ligne1.fr](http://val-de-fontenay.metro-ligne1.fr)



et

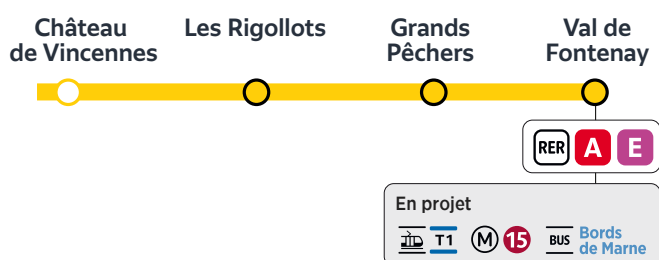


avec



# Le prolongement du Métro 1 à Val de Fontenay **en bref**

Aujourd'hui, le Métro 1, entièrement automatique, relie La Défense à la station Château de Vincennes en traversant Paris d'ouest en est. Avec le projet, le Métro 1 sera prolongé à l'est, de l'actuel terminus Château de Vincennes à la station Val de Fontenay, en desservant **trois nouvelles stations** :



Avec ces trois nouvelles stations, le prolongement permettra de **mieux desservir une partie des communes de Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Montreuil. Il permettra également de renforcer la robustesse du réseau de transport par un maillage performant.**

Le Métro 1 prolongé offrira une nouvelle connexion rapide et performante entre le centre de Paris et les pôles d'activités de La Défense, Châtelet et Val de Fontenay. Le prolongement assurera une correspondance avec les RER A et E, le futur Métro 15 Est, le terminus du futur prolongement du tramway T1 et celui du Bus Bords de Marne à Val de Fontenay, première gare de l'est Francilien. Enfin, avec les deux stations intermédiaires, Les Rigollots et Grands Pêcheurs, le Métro 1 desservira des quartiers urbains actuellement à l'écart des réseaux de transports en commun structurants.

## LES OBJECTIFS DU PROJET

Améliorer l'accès aux pôles économiques et urbains de la Région

Favoriser le report modal en offrant une alternative fiable et confortable à la voiture

Accompagner le développement des territoires traversés

## UN TERRITOIRE MIEUX CONNECTÉ



Un métro toutes les **1 min 35** en heure de pointe du matin



Grands Pêcheurs > Gare de Lyon

**15 minutes** contre **35 minutes sans le projet**



De nombreuses correspondances avec les lignes de bus et les lignes de transport du pôle-gare de Val de Fontenay



Grands Pêcheurs > Créteil-L'Échat (M8)

**20 minutes** contre **40 minutes sans le projet**



Les Rigollots > Front Populaire (M12)

**35 minutes** contre **45 minutes sans le projet**



**6-7 minutes** de trajet entre Château de Vincennes et Val de Fontenay



**5 km de tracé** environ



**95 000 voyageurs** quotidiens sur le prolongement

## OÙ EN EST LE PROJET AUJOURD'HUI ?

La concertation préalable de 2014, les études préliminaires et la concertation continue ont confirmé l'opportunité du projet de prolongement du Métro 1 à Val de Fontenay. Elles ont également servi à retenir le tracé ainsi que les positions des stations et des ouvrages.

Depuis, le programme a été approfondi et une étude d'impact du projet a été réalisée. L'enquête publique qui s'ouvre est une **nouvelle étape de dialogue** : le public pourra s'informer et s'exprimer sur le projet et ses impacts.

Suite à la décision de l'État sur l'utilité publique du projet, les études de conception détaillées dites d'Avant-Projet (AVP) pourront démarrer, en intégrant les retours de l'enquête. Ces études préciseront les aspects techniques du projet : méthodes constructives, emprises détaillées nécessaires, conception architecturale ou encore mesures de réduction et de compensation environnementale.

### LE COÛT DU PROJET

Infrastructure, hors matériel roulant :

**1,385 milliard d'euros HT**

Matériel roulant :

**104 millions d'euros HT**

Selon les conditions économiques de 2017

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

- 2014-2015  
**Concertation publique**
- 2016-2020  
**Études préliminaires**
- Décembre 2020  
**Approbation du schéma de principe et du dossier d'enquête publique en Conseil d'Île-de-France Mobilités**
- 2021  
**Instruction du dossier d'enquête publique, préparation de l'enquête**
- 31 JANVIER AU 2 MARS 2022**  
**Enquête d'utilité publique**
- Horizon fin 2022 - début 2023  
**Déclaration d'utilité publique**
- 2023-2027  
**Études de conception détaillées (Avant-Projet)\***
- Horizon 2035  
**Mise en service\***

Les dates indiquées à ce stade sont indicatives et seront réévaluées au fil de l'avancement du projet.

\* Sous réserve de l'obtention de la déclaration d'utilité publique et des financements

## LES ACTEURS DU PROJET

**Les maîtres d'ouvrage conjoints**



**Les financeurs des études préliminaires**



30%/70%



**Les communes traversées**



**Les partenaires**



# Les caractéristiques du projet



## LES NOUVELLES STATIONS

Trois nouvelles stations **Les Rigollots**, **Grands Pêcheurs** et **Val de Fontenay\*** seront accessibles à tous : des escaliers fixes, mécaniques et ascenseurs permettront aux voyageurs de rejoindre les quais. Elles proposeront une offre adaptée de services et de commerces. En surface, les accès seront intégrés dans de nouveaux bâtiments. Leurs abords offriront des espaces aux piétons et des stationnements pour les vélos. Les correspondances avec les autres modes de transport seront faciles et lisibles.



## LE NOUVEAU CENTRE DE DÉPANNAGE DES TRAINS

Le Métro 1 dispose aujourd'hui d'un centre de dépannage des trains situé à Porte Maillot et dépend de l'atelier de maintenance des trains de Fontenay-sous-Bois (commun à l'ensemble des lignes de métro fonctionnant sur pneus).

Avec le prolongement, plus de navettes automatiques circuleront pour maintenir la même fréquence de passage. Pour maintenir ce nouveau parc de navettes, il sera nécessaire de créer un nouveau centre de dépannage des trains (CDT) qui sera localisé à Neuilly-Plaisance, sur la zone d'activités de La Fontaine du Vaisseau, en limite de Fontenay-sous-Bois. Ce centre comprendra deux voies permettant la réalisation d'opérations de maintenance du matériel roulant. Le CDT en souterrain aura une emprise en surface très réduite et s'insérera dans un projet urbain à construire avec la ville de Neuilly-Plaisance.



\* Les noms des stations sont provisoires



## LES OUVRAGES TECHNIQUES

Les ouvrages techniques sont **indispensables au bon fonctionnement du métro et à la sécurité des voyageurs**. Ils assurent des fonctions variées :

- Les accès pompiers permettent l'intervention des secours ;
- Les ouvrages de ventilation assurent le renouvellement de l'air dans le tunnel et le désenfumage en cas d'incendie ;
- Les postes de redressement fournissent en électricité les rames du métro ;
- Les postes force fournissent en électricité les stations et ouvrages techniques.
- Les postes d'épuisement collectent les eaux de ruissellement du tunnel.

Huit ouvrages techniques, listés ci-contre, seront créés dans le cadre du prolongement ; certains assureront plusieurs fonctions.

### Bois de Vincennes

- 1 Poste de redressement
- 2 Accès pompiers / Ventilation / Poste force / Poste d'épuisement

### Gambetta

- 3 Accès pompiers / Ventilation

### Grands Pêcheurs

- 4 Ventilation
- 5 Poste de redressement

### Pierre Curie

- 6 Accès pompiers / Ventilation / Poste force

### Henri Wallon

- 7 Accès pompiers / Ventilation / Poste force

### Olympiades

- 8 Poste de redressement



### Légende

#### Prolongement du Métro 1 en projet

- (M) 1 Château de Vincennes - Val de Fontenay
- Position des futures stations
- Arrière-gare
- ▭ Nouveau centre de dépannage des trains

#### Métro 1 existant

- (M) 1 La Défense - Château de Vincennes (station terminus existante)

#### Transports en commun existants

- RER A — RER E

#### Transports en commun en projet

- ▭ Pôle-gare de Val de Fontenay
- - - (M) 15 - - - T1 - - - BUS Bords de Marne
- - - Limites départementales
- Limites communales
- ▭ Quartiers

# ZOOM SUR

## les trois nouvelles stations

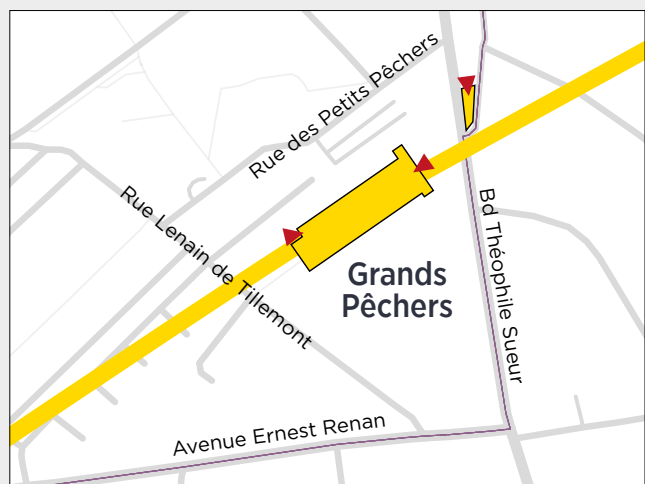
### LA STATION LES RIGOLLOTS\*

Implantée à Fontenay-sous-Bois, en limite de Vincennes, à proximité immédiate du carrefour des Rigollots, elle desservira un **quartier résidentiel et commerçant**. Elle disposera de deux accès bien visibles et accessibles autour d'un bâtiment situé le long de l'avenue de la République. Le bâtiment émergent comprendra deux niveaux : le premier donnera l'accès aux niveaux souterrains et permettra l'installation de commerces, le second niveau accueillera des locaux techniques et un équipement qui sera à définir avec la Ville de Fontenay-sous-Bois. Les quais seront situés à 27 mètres de profondeur. La station Les Rigollots sera en correspondance avec le réseau de bus.



### LA STATION GRANDS PÊCHERS\*

Implantée à Montreuil, en limite de Fontenay-sous-Bois, entre la rue Lenain de Tillemont et le boulevard Théophile Sueur, elle desservira un **quartier composé notamment d'habitat collectif**. Elle disposera de trois accès facilement visibles et accessibles : deux autour du bâtiment de la station, un dernier situé de l'autre côté du boulevard Théophile Sueur. Les quais seront situés à 29 mètres de profondeur. La station sera en correspondance avec le réseau de bus et située à moins de 600 mètres de la future station de tramway T1 Théophile Sueur.



### LA STATION VAL DE FONTENAY\*

Implantée au cœur de la zone d'activités du Péripôle en pleine mutation, au nord du RER A et le long de l'autoroute A86 et du RER E, elle desservira un **pôle urbain et économique en fort développement**. Elle sera composée de quatre accès. Ses quais seront situés à 30 mètres de profondeur. La station a été conçue pour proposer des **correspondances rapides** avec toutes les lignes de transport qui desservent le pôle-gare de Val de Fontenay ou qui le desserviront à l'avenir : RER A et RER E, Métro 15 Est, tramway T1, Bus Bords de Marne et autres lignes de bus.



\* Les noms des stations sont provisoires

Vues d'intentions : la conception architecturale des stations sera précisée dans les prochaines phases d'études



(Sources : RATP, Agence Véra Broëz)

# Les impacts du projet

Une évaluation environnementale du projet de prolongement du Métro 1 à Val de Fontenay est jointe au dossier d'enquête : elle décrit les impacts du projet et les mesures associées retenues par les maîtres d'ouvrage pour les éviter, les réduire ou les compenser. Cette évaluation environnementale sera actualisée au fur et à mesure de l'avancée des études, dans la perspective des prochaines étapes d'autorisations du projet.

## DES MESURES MISES EN ŒUVRE POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE PENDANT LE CHANTIER



Les travaux intervenant majoritairement en souterrain, ils auront peu d'impact en surface. Néanmoins, ils généreront des perturbations de la vie locale autour des stations et des ouvrages techniques (déviations de circulation, nuisances sonores, émissions de vibrations ou de poussières). Les maîtres d'ouvrage mettront en place un **ensemble de mesures pour limiter au maximum ces perturbations** :

- La circulation routière et les cheminements piétons seront maintenus pendant toute la durée des travaux ;
- Les chantiers feront l'objet d'une gestion encadrée avec une attention particulière sur leur bonne tenue, le respect d'horaires et celui des plans de circulation des engins ;
- Grâce à la technique du creusement par tunnelier, les nuisances acoustiques et vibratoires des travaux seront réduites et limitées aux stations et aux ouvrages techniques ;

- Des dispositifs pour réduire les bruits émis par les engins de chantier seront déployés ;
- Des systèmes de surveillance acoustique et vibratoire seront installés durant toute la durée des travaux ;
- Une communication de proximité sera mise en place pour informer en continu les riverains et les usagers concernés.

## APRÈS LE CHANTIER

Du fait de sa profondeur et de sa conception (navettes sur pneus et dispositifs anti-vibratiles sur les voies), le prolongement du Métro 1 présente l'avantage, une fois mis en exploitation, de ne pas être perceptible en surface par les riverains (absence de bruit et de vibrations).



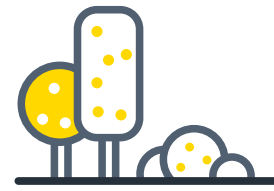
## LES ACQUISITIONS FONCIÈRES



Des acquisitions foncières seront nécessaires pour la réalisation des stations, des ouvrages techniques et du centre de dépannage des trains. Le détail de ces acquisitions sera précisé dans les études ultérieures. Les personnes concernées seront contactées dans le cadre des études détaillées qui interviendront après l'obtention de la déclaration d'utilité publique. Une enquête parcellaire sera réalisée d'ici 4 à 5 ans environ pour identifier précisément les parcelles impactées. Les maîtres d'ouvrage privilégieront une acquisition à l'amiable.



# LA PRÉSERVATION DU BOIS DE VINCENNES, UN ENJEU IMPORTANT BIEN IDENTIFIÉ PAR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

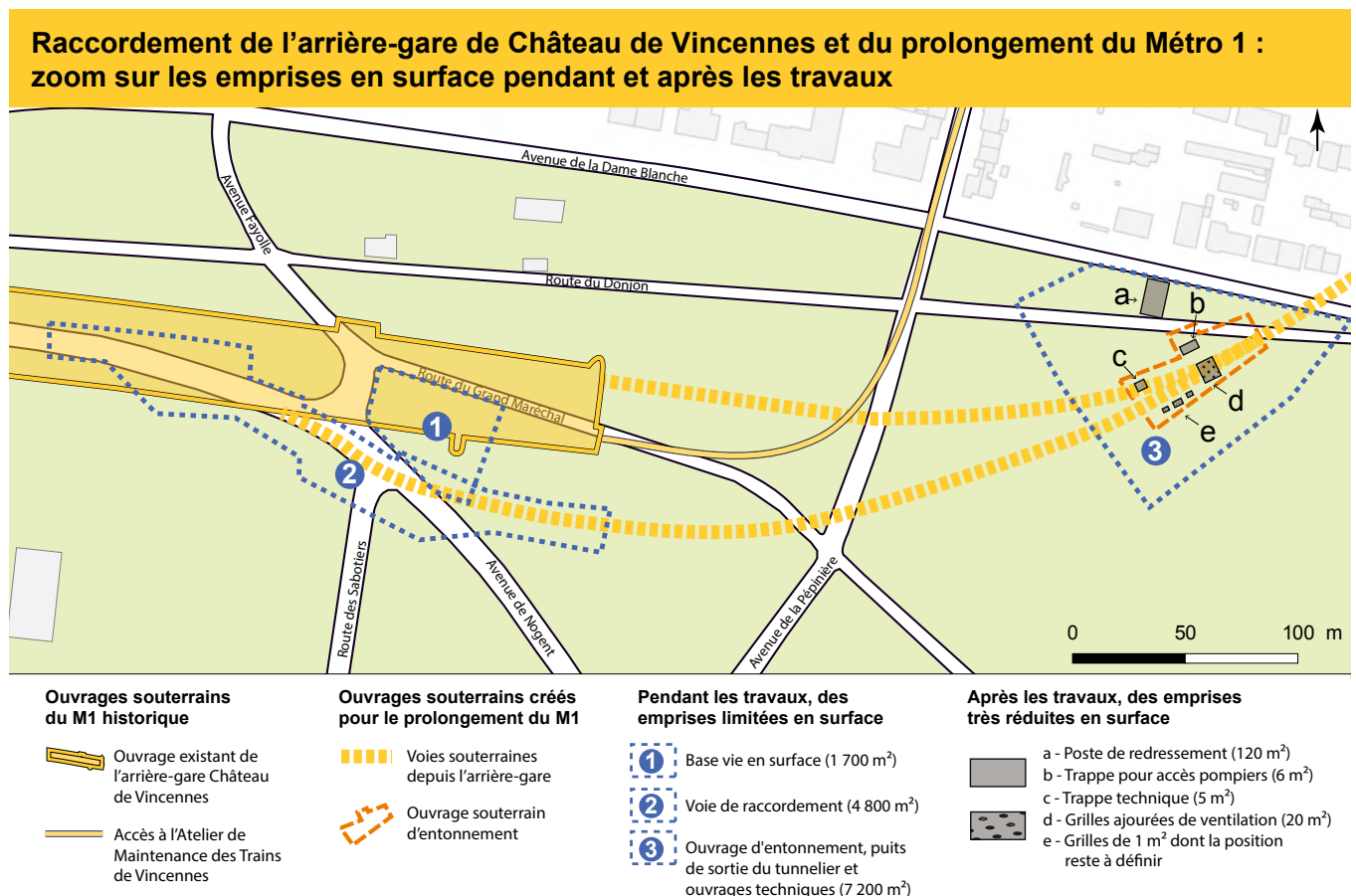


L'arrière-gare de l'actuel terminus Château de Vincennes se situant sous le Bois de Vincennes, il est impossible de le contourner pour réaliser le prolongement. Les travaux seront organisés de façon à **préserver au maximum cet espace naturel protégé**. Conscients des enjeux attachés au Bois de Vincennes, les maîtres d'ouvrage ont privilégié la réalisation des travaux depuis le sous-sol. Cependant, l'arrière-gare actuelle n'est pas assez profonde pour réaliser tous les travaux liés au raccordement au tunnel existant en souterrain de façon sécurisée. Les emprises travaux concerneront alors 1,4 hectare de travaux en surface (voir 1, 2, et 3 sur le plan ci-dessous), pour la réalisation d'une voie de raccordement à l'arrière-gare actuelle, située à faible profondeur, et d'un ouvrage d'entonnement qui fera office de puits de sortie du tunnelier.

La surface de travaux a été optimisée : sur les 1,4 hectare concernés par les travaux de surface, 0,8 hectare de bois

et l'alignement d'arbres feront l'objet d'un déboisement (le reste correspondant à de la pelouse ou à de la voirie). Des **compensations écologiques et forestières** seront mises en œuvre de manière ambitieuse. Un diagnostic complémentaire sera réalisé. Tous les arbres environnants et la faune seront protégés pendant toute la durée des travaux et un ingénieur écologue veillera au respect des mesures de protection.

À la fin des travaux, les surfaces affectées seront revégétalisées, à l'exception de 200 m<sup>2</sup> pour des ouvrages techniques indispensables au métro (un poste de redressement et des grilles et trappes techniques : voir a, b, c, d, e sur le plan ci-dessous) pour lesquels la qualité d'insertion sera soignée. **Le type de végétalisation des espaces et l'ambiance paysagère seront définis en concertation avec tous les partenaires concernés par le Bois dans l'optique d'améliorer qualitativement les espaces.**



# Les méthodes constructives

## UN TUNNELIER POUR LE CREUSEMENT DU TUNNEL

Le tunnel emprunté par les métros sera en majeure partie réalisé par un tunnelier. Cette **usine mobile souterraine** creuse progressivement le terrain et installe les voussoirs, éléments préfabriqués en béton qui forment les anneaux constituant les parois du tunnel et assurant sa solidité et son étanchéité.

Cette méthode constructive présente plusieurs **atouts majeurs en milieu urbain dense** : une quasi-absence

d'impacts pour les riverains, des emprises de travaux réduites en surface (à l'exception des puits d'entrée et de sortie du tunnelier), une maîtrise des risques associés au creusement, un maintien de la stabilité du terrain. Le tunnelier débutera le creusement depuis le nouveau centre de dépannage des trains à Neuilly-Plaisance, jusqu'à son puits de sortie situé à l'est de la station Château de Vincennes.

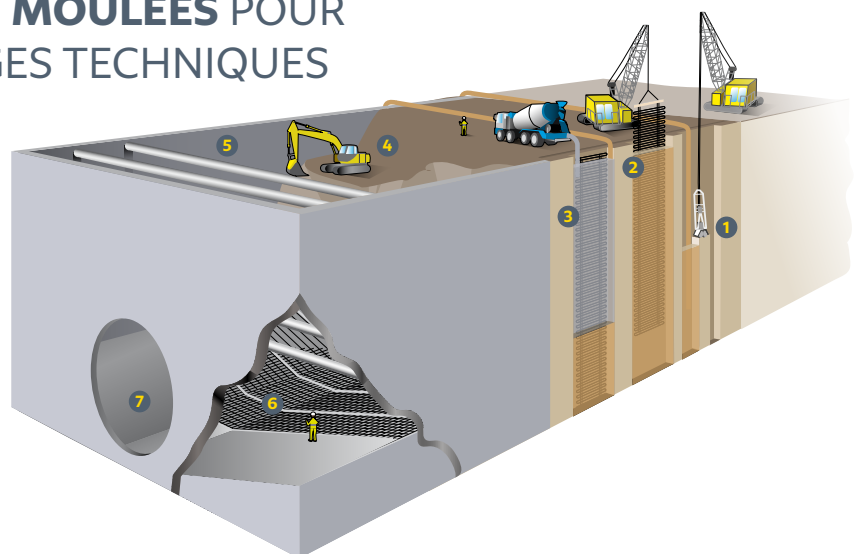


- ① Roue de coupe, partie rotative qui attaque le sol grâce à des molettes et couteaux en acier durci
- ② Chambre d'abattage où est provisoirement confiné puis évacué le déblai
- ③ Dispositif de poussée par vérins pour la progression du tunnelier
- ④ Dispositif d'érection et d'assemblage des voussoirs constituant les anneaux du tunnel
- ⑤ Articulation comportant un joint étanche pour autoriser les courbes dans la géométrie du forage
- ⑥ Cuve et pompes de transfert du mortier
- ⑦ Cabine de pilotage
- ⑧ Alimentateur à voussoirs
- ⑨ Convoyeur à bande d'évacuation du déblai

## LA MÉTHODE DES PAROIS MOULÉES POUR LES STATIONS ET OUVRAGES TECHNIQUES

La méthode constructive en parois moulées a été retenue pour les stations et ouvrages techniques. Des parois en béton, constituant les « murs souterrains » des futures stations et ouvrages, sont d'abord mises en place. Puis la terre située entre ces parois est progressivement extraite jusqu'au niveau des quais. Enfin, les accès et niveaux souterrains sont créés dans le volume ainsi dégagé.

La méthode des parois moulées est particulièrement adaptée pour la construction d'ouvrages profonds ; elle garantit **l'étanchéité des ouvrages et la stabilité du terrain**.



- ① Creusement des tranchées / injection de la boue
- ② Pose des armatures métalliques
- ③ Coulement des parois en béton étanche en remplacement de la boue / création d'une boîte
- ④ Le volume intérieur de la boîte est creusé
- ⑤ Pose de butons pour maintenir en pression les parois
- ⑥ Réalisation du fond de la station
- ⑦ Création de la cloche, point de passage du tunnelier.

# L'enquête publique

Le projet de prolongement du Métro 1 à Val de Fontenay a connu plusieurs étapes de dialogue qui ont permis de définir un projet partagé avec les territoires et de répondre à leurs attentes. L'enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique, constitue une nouvelle étape de participation du public qui a pour buts de :

- **Présenter les caractéristiques du projet et les conditions de son insertion dans son environnement**, ses impacts et les mesures pour y remédier ;

- **Recueillir l'expression du public** afin d'apporter des éléments d'information utiles à l'appréciation du projet et d'affiner la poursuite des études.

L'enquête publique est organisée par la Préfecture du Val-de-Marne, sous l'égide d'une **Commission d'enquête indépendante**, présidée par M. Jean-Pierre Chaulet, et composée de 4 membres titulaires : M. Jean-François Biechler, M. Jordan Bonaty, M. Alain Charliac et Mme. Nicole Soilly.

## LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE



\*L'Autorité environnementale est une instance qui dispose de 3 mois pour donner son avis sur l'évaluation environnementale du projet et sur les mesures visant à éviter, réduire ou compenser ses impacts.

\*\*Le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) est rattaché au Premier ministre. Il dispose de 4 mois pour émettre un avis associé d'une contre-expertise indépendante sur les projets d'investissements dont le financement par l'État et ses établissements publics atteint au moins 100 millions d'euros et représente au moins 5 % du montant total du projet.

# Les modalités de l'enquête publique

## RENCONTRER LA COMMISSION D'ENQUÊTE LORS DES PERMANENCES



### Fontenay-sous-Bois

La maison du Citoyen et de la Vie Associative, 16 rue du Révérend Père Lucien Aubry

- **Lundi 31 janvier** 09h00/12h00
- **Mercredi 9 février** 14h00/17h00
- **Samedi 19 février** 09h30/12h30
- **Lundi 28 février** 14h00/17h00

### Montreuil

Centre Administratif Altais  
1 place Aimé Césaire

- **Mercredi 2 février** 09h00/12h00
- **Judi 17 février** 14h00/17h00

Maison de quartier, Centre social  
du Grand Air, 40 rue du Bel Air

- **Mardi 1<sup>er</sup> mars** 14h00/17h00

### Vincennes

Bâtiment Cœur de Ville,  
Salle des académiciens (RDC),  
98 rue de Fontenay

- **Mercredi 9 février** 14h00/17h00
- **Mardi 1<sup>er</sup> mars** 15h00/18h00

### Paris - 12<sup>e</sup> arrondissement

Mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement,  
Bureau AG10 (RDC)  
130 avenue Daumesnil

- **Judi 17 février** 14h00/17h00
- **Lundi 28 février** 09h00/12h00

### Neuilly-Plaisance

Hôtel de Ville,  
6 rue du Général de Gaulle

- **Lundi 31 janvier** 09h00/12h00
- **Lundi 14 février** 09h00/12h00
- **Mardi 1<sup>er</sup> mars** 14h00/17h00



## PARTICIPER AUX RÉUNIONS PUBLIQUES

- **Judi 10 février 2022 à 19h30 à Fontenay-sous-Bois**  
Tronçon Grands Pêcheurs - Centre de dépannage des trains  
Salle Jacques Brel, 164 boulevard Gallieni
- **Mardi 15 février 2022 à 19h30 à Fontenay-sous-Bois**  
Tronçon Château de Vincennes - Grands Pêcheurs  
Gymnase Léo Lagrange, 68 rue Eugène Martin



## DÉPOSER UN AVIS

- **Sur le registre électronique :**  
[prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay.enquetepublique.net](http://prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay.enquetepublique.net)
- **Par courriel :**  
[prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay@enquetepublique.net](mailto:prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay@enquetepublique.net)  
ou [pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr](mailto:pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr)
- **Par courrier, au siège de l'enquête :** À l'attention de la Commission d'enquête prolongement du Métro 1 - Préfecture du Val-de-Marne - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21-29 avenue Charles de Gaulle - 94000 Créteil
- **Sur les registres papier :** mis à disposition dans les mairies ou sur les lieux de permanences, et aux Préfectures du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et de Paris/Île-de-France



## CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

- **Dans les mairies ou dans les permanences, et sur les sites internet** de Paris 12<sup>e</sup>, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Montreuil et Neuilly-Plaisance
- **Le site internet de l'enquête :**  
[prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay.enquetepublique.net](http://prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay.enquetepublique.net)
- **Les sites internet des Préfectures :**
  - **Val-de-Marne :** [val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques](http://val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques)
  - **Seine-Saint-Denis :** [seine-saint-denis.gouv.fr](http://seine-saint-denis.gouv.fr)
  - **Paris et Région :** [prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/tags/view/Île-de-France/Documents+et+publications/Consultations/Enquetes+publiques](http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/tags/view/Île-de-France/Documents+et+publications/Consultations/Enquetes+publiques)
- **Le site internet du projet :** [val-de-fontenay.metro-ligne1.fr](http://val-de-fontenay.metro-ligne1.fr)

## Information Covid-19

Avant de vous déplacer, vérifiez sur le site internet du projet que les réunions publiques et les permanences sont maintenues en présentiel (modalités susceptibles d'évoluer selon les consignes gouvernementales).



Pour plus d'informations

[val-de-fontenay.metro-ligne1.fr](http://val-de-fontenay.metro-ligne1.fr)